

Qu'est-ce que la conférences des maires ?



Volonté du président d'impliquer totalement les communes dans le projet communautaire, cette instance vise à informer régulièrement les maires sur les réflexions en cours, sur l'état d'avancement des dossiers principaux ou d'intérêt majeur pour les communes. Elle n'est pas une instance délibérante mais permet d'échanger et de préparer les prises de décision. Les conférences organisées sur différents sites du territoire permettent d'aborder des thèmes variés comme la mise en place des fonds de concours, le transfert et l'exercice de la compétence voirie, le PLUi...